

Conférence internationale du travail. Six-septième session. Genève, 1933. Rapports.
Genève, 1933. Bureau international du travail. 8^o mars.

- [I] Rapport du conseil d'administration du bureau international du travail sur l'application de la convention concernant l'emploi de la ceruse dans la peinture. 27 p.
- [II] [—] La réparation des accidents du travail dans l'agriculture. 17 p.
- [III] [—] L'application du repos hebdomadaire dans les établissements industriels. 41 p.
- [IV] [—] L'âge d'admission des enfants au travail dans l'agriculture. 20 p.

Société des nations.

Bureau international du travail.

- [V] [—] l'indemnité de chômage en cas de
perte par naufrage. 16 p.
- [VI] [—] les droits d'association et de coalition
des travailleurs agricoles. 14 p.
- [VII] [—] l'examen médical obligatoire des
enfants et des jeunes gens employés
à bord des bateaux. 17 p.
- [VIII] [—] fixant l'âge minimum d'admission
des jeunes gens au travail en qualité
de soutiers ou chauffeurs. 17 p.